

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE ASSISTANT DE VIE - RNCP 42318

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

- Définir du projet personnalisé d'accompagnement des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagner des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Mettre en œuvre des activités sociales, culturelles et de loisirs pour les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagner aux actes d'hygiène, de confort, de déplacement et de transfert des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Gérer les repas pour les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Entretenir le domicile et le linge de manière éco-responsable
- Développer son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
- Gérer son activité professionnelle au sein du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
- Mettre en place de mesures de prévention des risques professionnels dans le cadre de son activité auprès de plusieurs particuliers employeurs

Programme pédagogique

Bloc 01.03 : Mise en place d'un projet et d'un accompagnement personnalisés du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Projet et accompagnement personnalisés : cadre, méthode et principes—Ajuster son accompagnement en fonction des pathologies et faire face aux situations complexes—Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap—Sécuriser le domicile—Accompagner les activités sociales et de loisirs d'une personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

Bloc 02.03 : Accompagnement aux actes de la vie quotidienne du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Accompagner une personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap dans les actes d'hygiène et de confort—Transferts et déplacements d'une personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap—Préparation des repas pour une personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap : nutrition, organisation et fondamentaux techniques—Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas.

Bloc 06.03 : Entretien écoresponsable du domicile et du linge

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables—Entretien du linge et pratiques écoresponsables.

Bloc 07.03 : Gestion de son activité professionnelle dans le secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile.

Découvrir le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile—Développer son activité auprès de nouveaux particuliers employeurs—Gérer quotidiennement la relation avec un particulier employeur—Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Financement

Si vous êtes accompagné(e) par France Travail, CAP Emploi, une Mission locale, une Maison des solidarités, veuillez vous rapprocher de votre conseiller pour être orienté sur cette formation.

Autre public : Nous contacter.



Public

Inscrits à France Travail ayant un projet professionnel validé dans le domaine.

Prérequis

Cette formation nécessite de maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs.

Certification

Obtention du Titre à Finalité professionnelle, de niveau 3, d'Assistant(es) de Vie, Certification professionnelle délivrée par Iperia l'Institut.

Certificateur : IPERIA

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF : 330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) : 42056 : Service à la personne

44028 : Accompagnement éducatif et social

Date d'échéance de l'enregistrement : 29-05-2031

Date d'enregistrement : 29-05-2026

Accompagnement du stagiaire
Stage obligatoire de 140 heures
Passation obligatoire du SST

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr



Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paper board et / ou d'un tableau blanc.

Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.

Matériel multimédia - Matériel et produits spécifiques - Plateau technique (cuisine, chambre, salle de bains, WC) - Étiquettes et modes d'emploi - ...

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, des mises en situation et des études de cas permettront de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun des blocs de compétence. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une **attestation de compétences** visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Le module SST a son propre système d'évaluation portant notamment sur des mises en situation (attestations spécifiques).

La **certification** s'acquiert par l'obtention de l'ensemble des blocs de compétences et la rédaction d'un dossier professionnel soutenu oralement devant le jury.

Modalités d'évaluation de chaque bloc : RNC42318BC01 - Mise en place d'un projet et d'un accompagnement personnalisés du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Etude de cas écrite / RNC42318BC02 - Accompagnement aux actes de la vie quotidienne du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Une étude de cas numérique, une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée et un entretien oral avec le jury / RNC42318BC03 - Entretien éco-responsable du domicile et du linge : Une mise en situation réelle ou reconstituée et un entretien oral avec le jury / RNC42318BC04 - Gestion de son activité professionnelle dans le secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Une étude de cas écrite faite en amont, un entretien oral avec le jury et une mise en situation professionnelle simulée.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une journée dite d'intégration : présentation des formateurs, de l'équipe, de l'environnement, de chacun des stagiaires ; rappel de l'organisation de la formation et du processus de certification présenté en information collective ; rappel des règles à respecter et des engagements des parties prenantes ; collecte des attentes et des besoins particuliers des participants. Chaque journée de formation commencera par un rappel du contenu de la veille et se clôturera par une séquence conclusive. Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées : Apports théoriques en ouverture de séquences ou clôturant une activité collective ou en sous-groupe de réflexion. Observation et démonstration. Mises en situation pratique. Analyse de documents authentiques. Analyses de situations contextualisées. Analyses de pratique professionnelle et échanges d'expériences.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès et d'orientation :

Positionnement par les référents France Travail.

Délais d'accès : 6 mois maximum.

Modalités d'organisation : Formation en continu à raison de 5 jours hebdomadaires. 12 stagiaires environ.

Modalités de sélection : réunion d'information collective suivi d'entretiens individuels.

Accessibilité : les locaux sont accessibles aux publics en situation de handicap et par les transports en commun.

Formateurs

Formateurs techniques possédant une expérience professionnelle dans le secteur de l'aide à la personne.

Formateur habilité SST.

Lieu

Cette session se déroulera à Étampes.

Durée et dates

Durée : 383 heures de formation et 140 heures d'immersion
De 9 h 00 à 17 h 00

Dates : du 24/09/26 au 29/01/2027

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizonsformations.fr